

# 400 enfants scolarisés au Népal

## Associations



Alain Ducos a été réélu président des «Sentiers du yack» à l'issue de l'assemblée générale qui a réuni une cinquantaine de membres./ Photos DDM, E.G.

Il est bien loin le temps où, de retour d'un voyage au Népal, Dominique et Alain Ducos, touchés par les difficiles conditions de vie des Népalais, ont décidé de créer l'association «Les Sentiers du Yack» pour réunir des fonds afin de financer la scolarisation d'enfants. «Quand on a créé l'association, en 2012, on était 8 membres et on scolarisait 16 enfants», rappelait le président de l'association, Alain Ducos, lors de l'assemblée générale, samedi dernier, aux «Sentiers du Lac», à Sorèze. «Aujourd'hui nous sommes 600 membres et nous scolarisons plus de 400 enfants grâce au soutien financier de 156 marraines et parrains». Un parrainage qui revient à 15 € par mois dans un pays où le salaire moyen est de 50 €. «Aujourd'hui nous parrainons 200 enfants dans deux écoles privées de Tulasi (N.D.L.R. : village à 30 km de la frontière de l'Inde) en primaire, Bardibas au collège et Katmandou au lycée. On parraine aussi plus de 200 enfants dans les deux écoles publiques de Tulasi mais comme l'enseignement y est gratuit, nous prenons financièrement en charge la fabrication sur place des costumes obligatoires et l'achat du matériel scolaire». Pour être dans la légalité avec les autorités du Népal, «Les Sentiers du Yack» passent par une association népalaise. «Nous sommes en contact avec l'association «Tulsi-Toulouj Health Society» avec qui nous travaillons en toute confiance», précisait Alain Ducos. Il faut dire qu'aujourd'hui l'association de Saint-Ferréol, à cheval sur Revel et Sorèze, est devenue une véritable ONG déclarée d'intérêt public, permettant ainsi la défiscalisation des dons à hauteur de 66 %.

### L'emploi aidé supprimé

Pour gérer cette grosse structure, l'association bénéficiait d'un emploi aidé par l'Etat. Ce qui avait d'ailleurs permis d'organiser un déplacement de 88 parrains, à l'automne dernier, au Népal. «Ce contrat aidé n'a pas été renouvelé et nous perdons une aide de 8 300 €. Il va falloir qu'on s'organise entre bénévoles mais la tâche est compliquée entre gérer les dons et les envois des parrains aux écoliers, gérer les ventes d'artisanat et les repas népalais, les dons en matériel, les déplacements au Népal, les concerts et spectacles de soutien,... Mais on le fera car les enfants et leurs familles comptent sur nous».

En attendant, d'avoir peut-être en soutien un jeune en service civique pendant 6 mois à un an, «Les Sentiers du Yack» peuvent compter sur le soutien de jeunes et d'étudiants qui mènent des actions humanitaires au profit de l'association, dans le cadre de leurs études ou le soutien des Eclaireurs de France de Castres et Scouts de France de Carpentras (nous y reviendrons dans une prochaine édition). «Comme nous en avons besoin pour l'organisation de repas népalais, comme nous l'avons fait dans l'Aude, les Hautes-Pyrénées et même en Savoie et à Nice, nous venons d'investir dans un fourgon grâce notamment à un don de l'entreprise de machine à coudre Ady, de Montpellier et des «Sentiers du Lac».

Plus d'infos au : 06 22 00 19 26 et

[www.les-sentiers-du-yack.fr](http://www.les-sentiers-du-yack.fr)